



RAPPORT 2010 du C.O.D.

Conseil d'Orientation de la Déontologie des Dirigeants Salariés

La création du C.O.D, encouragée par les ministres du travail successifs, finalisait logiquement les actions conduites par les principaux réseaux nationaux de Dirigeants Salariés, visant dès 2007 à favoriser la reconstruction de l'image des Dirigeants, en s'appuyant sur l'élaboration et la communication, en Juin 2009, de leur **Charte de Déontologie**, constitutive de leurs valeurs, de leurs engagements et de leurs principes d'action.

Dans ce contexte, le **C.O.D**, présidé par Jean-Louis CHAMBON, constitué d'un collège de mandataires des différents réseaux et d'un collège d'honneur d'éminentes personnalités qualifiées s'est donné pour mission d'assurer le suivi de l'appropriation de la charte et de son application par les Dirigeants en assurant ainsi sa crédibilité.

Le rapport 2010 vient d'être remis officiellement à Monsieur le Ministre Eric WOERTH : il s'appuie sur deux enquêtes spécifiques, conduites durant l'été 2010 auprès des réseaux professionnels adhérents, représentant un dirigeant salarié sur deux en France et confirme deux éléments centraux :

- D'une part la charte de déontologie est perçue comme « un évènement majeur » et un « axe symbolique fort » (dans lesquels les dirigeants se reconnaissent à 96 % !) comme ciment de l'identité du corps des Dirigeants Salariés.

Ceci explique sans doute largement que le **C.O.D** n'ait pas eu à connaître de dérives de comportement individuel ou collectif au cours du précédent exercice, qu'il eût été utile de corriger ou de sanctionner.

- D'autre part, le **Moral** des Dirigeants Salariés, tel qu'il résulte du **baromètre social** qui vient d'être institué par l'enquête, reste « au beau fixe » en dépit d'un contexte de crise qui se prolonge : une grande lucidité sur les risques à venir, sans entamer pour autant leur optimisme et une forte détermination pour contribuer à une politique susceptible de favoriser le changement et le retour à la compétitivité nationale.

Cet état d'esprit des dirigeants salariés résolument positif, mérite d'être à nouveau souligné : le moral des « pilotes d'entreprise » conditionne en effet largement la motivation du corps social, suscite la confiance et peut ainsi alimenter une spirale vertueuse, source, dans une large mesure d'une accélération de la croissance. Le rapport 2011 paraîtra en Septembre 2011.

Voir le rapport complet et la charte sur le site www.fncd.fr (disponible le 14 Octobre 2010)

Paris, le 13 Octobre 2010

Le Rapporteur général François-Xavier SIMON

Le Président Jean-Louis CHAMBON